AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2957
FR0004050300-FS1241

19 décembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 19 décembre 2017, la société anonyme Sycomore Asset Management (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 décembre 2017, le seuil de 5% des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 542 849 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 6,34% du capital et 4,97% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions GROUPE OPEN sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 8 568 249 actions représentant 10 925 121 droits de vote.